



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Occitanie



Affectation

Intitulé du poste, thématique

Assistant-e cartographie et gestion des données –
Prévention des risques industriels

Direction/Département/Division
Unité/UD/UID

DREAL Occitanie / Direction des risques industriels

Résidence administrative

520 Allée Henri II de Montmorency
34 064 MONTPELLIER

Contact

Nom et mail du supérieur
hiérarchique

CHARTIER
Philippe philippe.chartier@developpement-durable.gouv.fr

Contacts pour renseignements

CAMPONANES
Raoul (jusqu'au 15
août) raoul.camponanes@developpement-durable.gouv.fr

HUMBERT Brice (à
compter du 3
août) brice.humbert@developpement-durable.gouv.fr

Contrat

Date de début et fin de contrat

01/09/2026

30/12/2026

Modalités

Horaire fixe

Pas de télétravail

Temps de travail

35 h

Temps complet 100%

Rémunération

1870,65 € brut

Définition des missions

Au sein de la Direction des Risques Industriels de la DREAL Occitanie, vous participerez à un projet essentiel pour la sécurité des territoires et des citoyens. Votre mission contribuera directement à la prévention des risques liés aux sols pollués, en garantissant la traçabilité des anciens sites industriels pour sécuriser les futurs projets d'aménagement (logements, écoles, infrastructures, etc.).

Les missions principales consistent à :

- Retracer les périmètres précis d'environ 800 anciens sites industriels (usines, dépôts, etc.) à partir de plans d'archives, de photos aériennes ou en collaboration avec nos

inspecteurs pour valider les données.

- Saisir et mettre à jour ces données dans l'outil métier GUNEnv (la base de données de l'inspection des installations classées) via le module cartographique InfoSols dédié à la gestion des données sur les sols pollués
- Contribuer ainsi à l'information des services d'urbanisme, afin de leur permettre d'identifier les projets d'aménagement susceptibles de nécessiter une attestation ALUR, document réglementaire garantissant la réalisation d'une étude des sols lorsque cela est requis.
- Rendre compte régulièrement de l'avancement des travaux (nombre de sites traités, blocages éventuels).

Par votre travail, vous participerez directement à la prévention des risques et à la sécurisation des projets d'aménagement (logements, établissements recevant du public, équipements collectifs), en facilitant l'identification d'anciennes activités industrielles susceptibles d'avoir laissé des pollutions dans les sols.

En complément de ces missions principales, vous pourrez également être amené(e) à :

- préparer et envoyer certains courriers administratifs ;
- apporter un appui ponctuel à la mise à jour ou au renseignement de tableaux de suivi (format Excel ou équivalent).

mise à jour l'outil GUN (base de donnée interne des installations classées pour l'environnement)

notamment suite à la fusion avec une autre base de donnée des déclarations ICPE des préfectures